



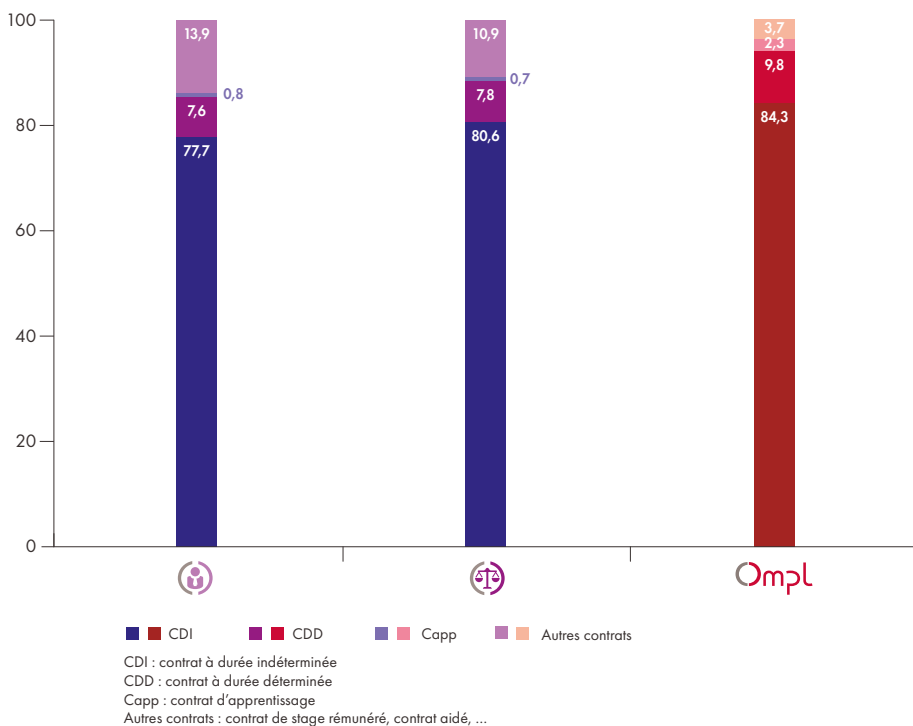
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

- Le taux de CDI est très élevé (77,7 %) mais inférieur à la moyenne du secteur (80,6 %).
- Hors CDD, les « Autres contrats » sont fortement mobilisés (13,9 %). Il s'agit principalement de stagiaires rémunérés.

Répartition des salariés par type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2019.



Secteur juridique

Branche professionnelle



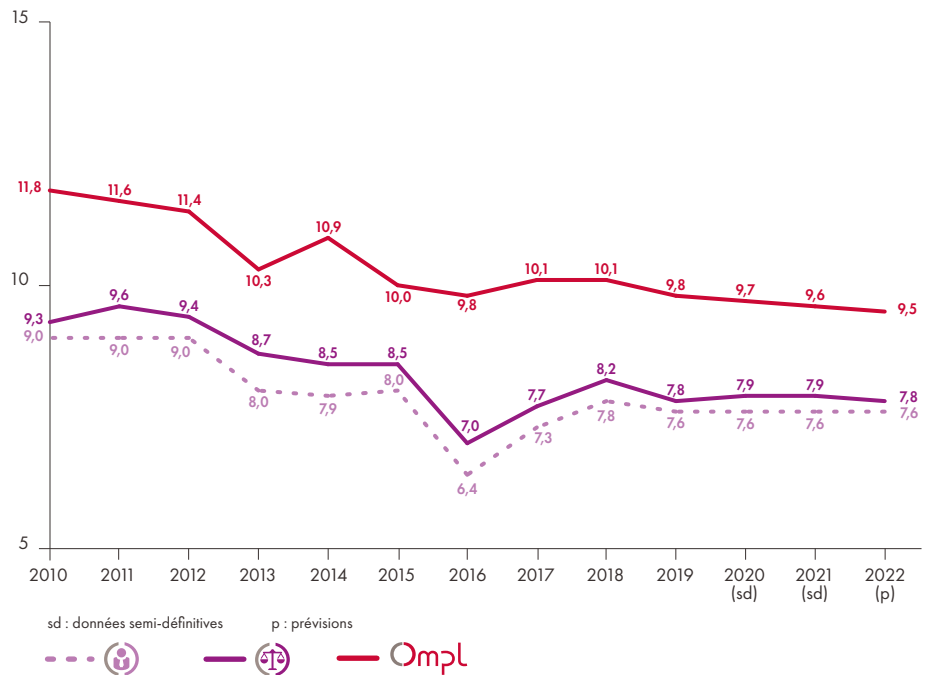
Cabinets d'avocats



STABILITÉ DE LA PART DES CDD

- Par rapport à 2010, le taux de CDD varie peu jusqu'en 2019. Il oscille entre 6,4 % et 9 %.
- Les prévisions effectuées pour les années 2020 à 2022 anticipent une stagnation.

Évolution du taux de CDD annuel (%)



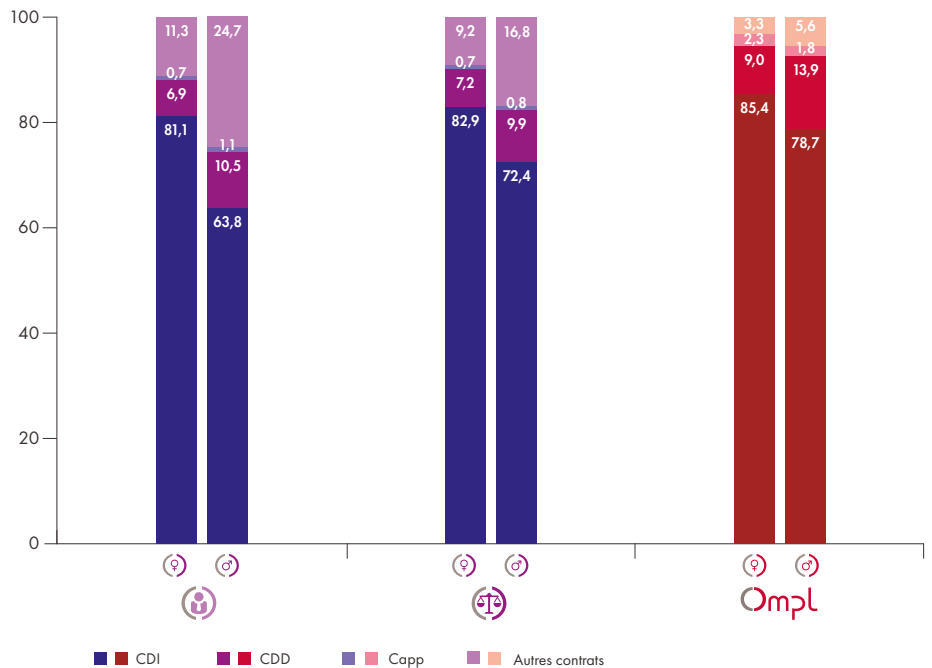
Source : Insee, DADS 2010-2019, estimations.



CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES HOMMES

Les hommes de la branche travaillent plus souvent dans le cadre d'un CDD que les femmes. Le différentiel atteint 3,6 points.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et genre (%)



Source : Insee, DADS 2019.





PROPORTIONNELLEMENT PLUS D'HOMMES EN CDI

Par rapport à 2016 :

- la part de salariés en CDI tend à reculer chez les femmes mais progresse chez les hommes. (- 0,3 et + 3,6 points respectivement) ;
- le taux de CDD tend à augmenter pour les deux genres (+ 1,0 et + 1,5 point).



CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES

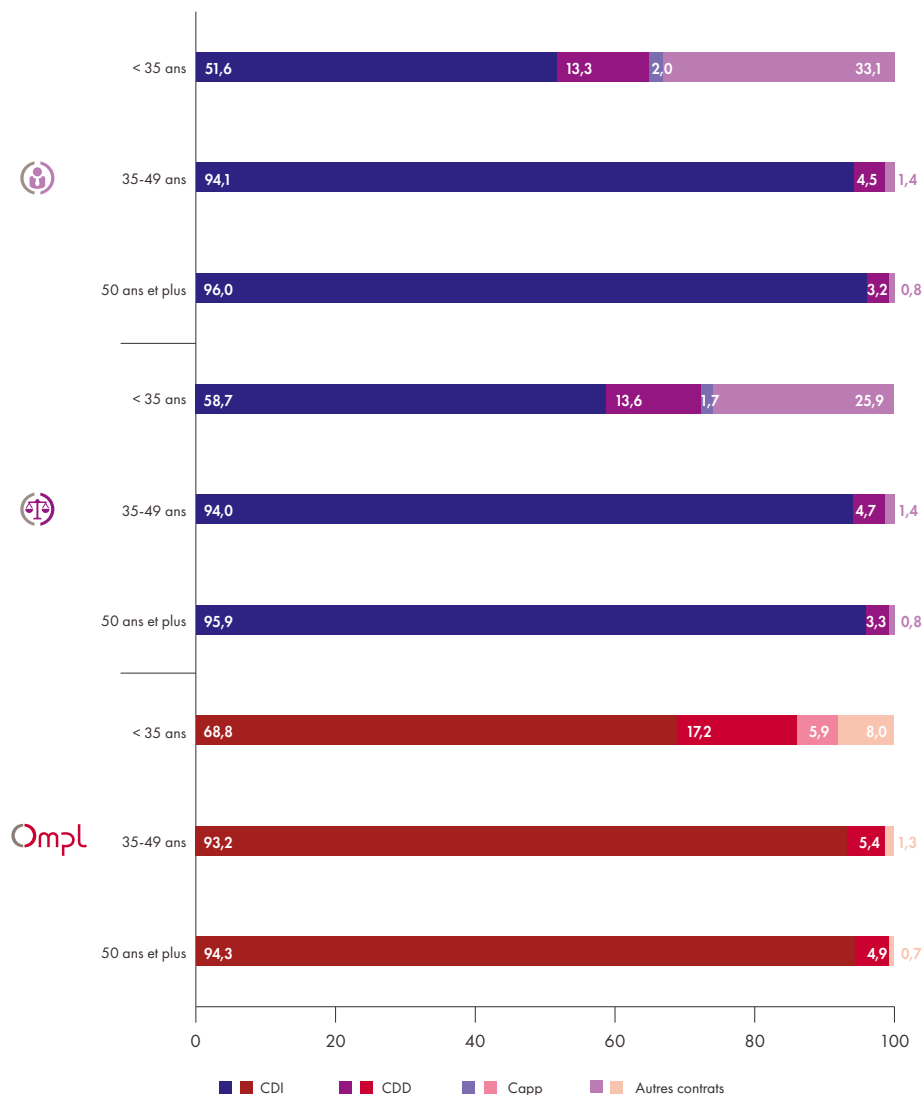
Les salariés de moins de 35 ans travaillent trois fois plus souvent dans le cadre d'un CDD que ceux de la tranche d'âge intermédiaire (13,3 % contre 4,5 %).

Évolution de la répartition des salariés par de contrat de travail et genre (2016-2019, en points)

	👤		⚖️		Ompl	
	♀️	♂️	♀️	♂️	♀️	♂️
CDI	↓ - 0,3	↑ + 3,6	↓ - 0,1	↑ + 1,8	↓ - 0,2	↑ + 0,6
CDD	↑ + 1,0	↑ + 1,5	↑ + 0,8	↑ + 0,9	↓ - 0,1	↔️ 0,0
Capp	↑ + 0,2	↑ + 0,1	↑ + 0,3	↑ + 0,2	↑ + 0,3	↔️ 0,0
Autres	↓ - 1,0	↓ - 5,2	↓ - 1,0	↓ - 2,8	↓ - 0,1	↓ - 0,5

Source : Insee, DADS 2016-2019.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et tranche d'âge (%)



Source : Insee, DADS 2019.

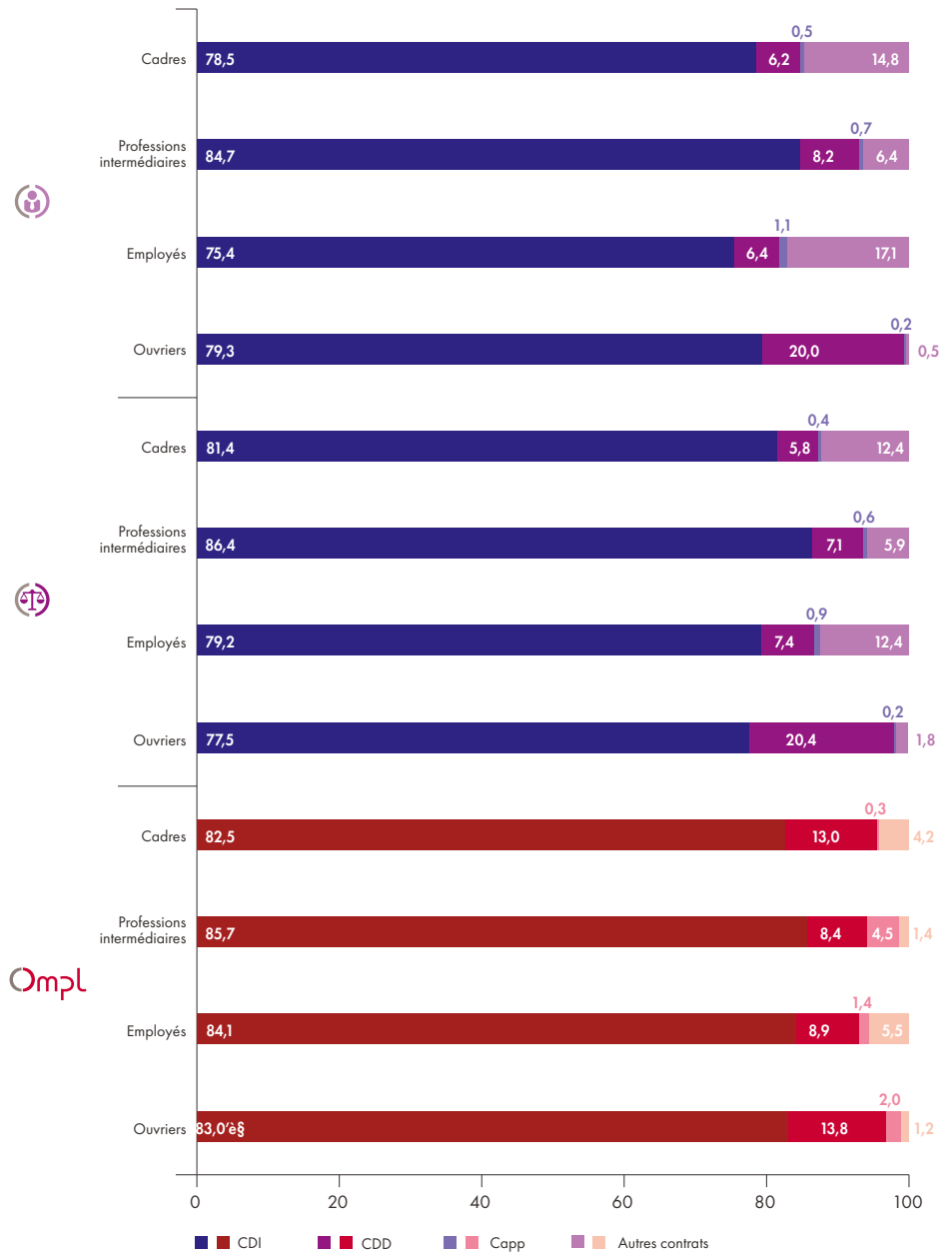


NUANCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au niveau de la branche :

- le recrutement en CDD est principalement mobilisé pour les ouvriers (20,0 %) ;
- pour les autres catégories sociales, il est beaucoup moins privilégié, notamment pour les cadres (6,2 %) et les employés (6,4 %). Ces derniers bénéficient plus fréquemment d'un contrat « Autres », il s'agit le plus souvent d'un stage rémunéré.

Répartition des salariés par type de contrat de travail et catégorie sociale (%)



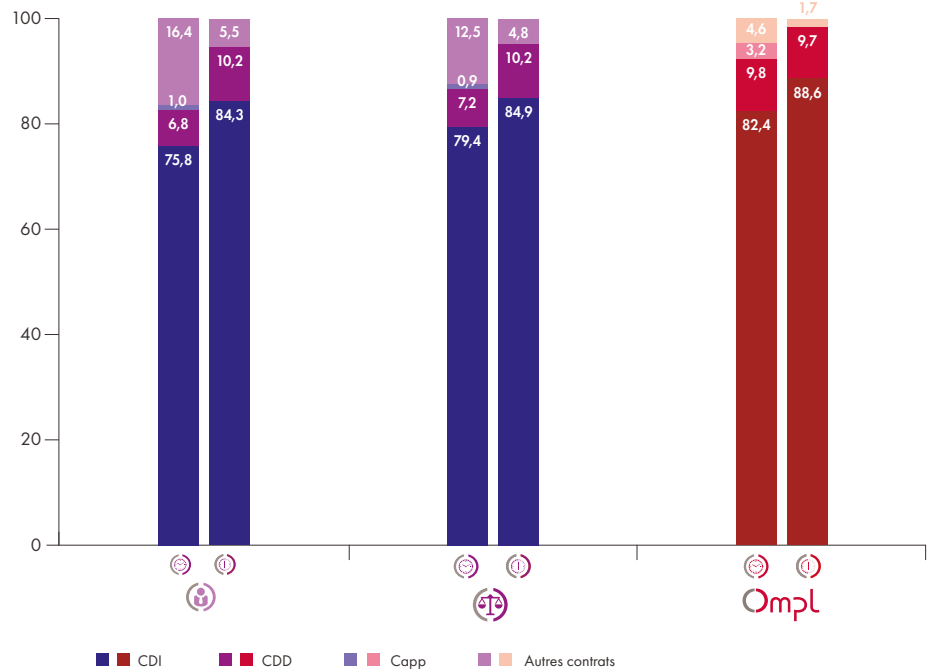
Source: Insee, DADS 2019.



NUANCES SELON LA DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés de la branche travaillant à temps partiel sont plus souvent en CDI que ceux travaillant à temps complet (+ 8,5 points).

Répartition des salariés par type de contrat de travail et temps de travail (%)



Source: Insee, DADS 2019.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La part de CDD au sein de la branche varie sensiblement d'une région à l'autre.

Elle est maximale pour l'Île-de-France (8,4 %) et minimale pour le Centre-Val de Loire (4,1 %).

Taux de CDD par région (%)

Régions	Île-de-France	Centre-Val de Loire	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	7,5	7,8	9,6
Bourgogne-Franche-Comté	6,1	11,1	9,2
Bretagne	7,7	6,9	10,4
Centre-Val de Loire	4,1	5,5	8,5
Corse	4,3	6,0	10,3
DOM	8,1	7,0	11,2
Grand Est	6,0	6,2	8,2
Hauts-de-France	7,1	9,1	9,3
Île-de-France	8,4	8,2	10,1
Normandie	6,4	6,8	9,5
Nouvelle-Aquitaine	7,9	8,2	10,2
Occitanie	7,4	7,7	10,6
Pays de la Loire	7,8	7,3	10,9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6,3	6,4	9,0
Ensemble	7,6	7,8	9,8

Source: Insee, DADS 2019.

ND: non déterminé pour cause de secret statistique.